

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU VENDREDI 19 DÉCEMBRE 2024 à 18h30
À LA MAIRIE DE SAINT-SAUVEUR,
SOUS LA PRÉSIDENTE DE M. DELATTRE GILLES, MAIRE

Etaient présent(e)s :

BLONDEL Fabrice, BOGAERTS Francine, BOUTELEUX Michèle, DECERF Florence, DUFLOS Martine, FOURNET Freddy, LICOUR Claudine.

Pouvoirs : LANGLOIS Rémi donne pouvoir à DELATTRE Gilles, TALVA Michaël à FOURNET Freddy

Absent(e)s : BELLEBOUCHE Dominique, FONTAINE Vincent, LEFEBVRE Hervé, SENÉ Sabine, VASSEUR David

Le compte rendu du conseil précédent est adopté à l'unanimité

Mme BOGAERTS Francine a été élue secrétaire de séance.

1- Principe de renouvellement de DSP

Comme évoqué depuis plusieurs séances, la délégation de service public concernant l'eau potable, confié à VEOLIA, arrive à échéance en décembre 2025. Il y a lieu de se faire assister, ce qui a été validé lors du précédent conseil par le cabinet AKASOL. La procédure est ainsi lancée et il y a lieu de prendre la délibération de principe de renouvellement de délégation de service public. Le rapport de présentation des caractéristiques a été adressé par M. PERU qui sera joint à la délibération.

Principe de renouvellement de DSP

➔Vote : 10 pour

2- Mise en place de la commission DSP

Afin de créer la commission de DSP, le maire explique qu'il est d'office président. Il faut choisir trois membres titulaires et leurs trois suppléants. En titulaire, se proposent Mme Decerf, Mme Licour et M. Fournet et en suppléant Mme Duflos, Mme Bouteleux et Mme Bogaerts. Il est possible d'ajouter des membres consultatifs pour leurs expertises. Ainsi est ajouté la secrétaire générale de mairie

Titulaire	Mme DECERF	Suppléant	Mme DUFLOS
Titulaire	Mme LICOUR	Suppléant	Mme BOUTELEUX
Titulaire	M. FOURNET	Suppléant	Mme BOGAERTS

Commission DSP

➔Vote : 10 pour

3- Autorisation des dépenses d'investissement pour le BP

Comme chaque année, il y a lieu d'anticiper le budget 2025 en autorisant des éventuelles dépenses d'investissement à hauteur du quart du budget prévisionnel 2024. Pour 2025, il pourra être dépensé 273.174 € répartis sur plusieurs lignes budgétaires.

Autorisation des dépenses d'investissement 2025 pour le BP

➔Vote : 10 pour

4- Autorisation des dépenses d'investissement pour EAU

Comme pour le BP, il y a lieu d'anticiper le budget 2025 en EAU et ASSAINISSEMENT en autorisant des éventuelles dépenses d'investissement à hauteur du quart du budget prévisionnel 2024. Pour 2025, il pourra être dépensé 57.375 € répartis sur plusieurs lignes budgétaires.

Autorisation des dépenses d'investissement 2025 pour EAU

→Vote : 10 pour

5- Tableau d'effectifs 2025

M. le Maire énumère les agents qui compose le tableau d'effectifs 2025 en rappelant les quotités de travail de chacun et les grades. Cette délibération permet dès janvier 2025 de pouvoir payer les salaires et indemnités.

Tableau d'effectifs 2025

→Vote : 10 pour

6- Info EDF

Pour information, un gros problème électrique a eu lieu à côté d'ELFE et de la base nautique. Les compteurs électriques ont brûlé. Il semble que cela soit une condensation d'usure et non du vandalisme. Les compteurs étaient alimentés par une ligne de 20.000 Volts. Malgré tout, ni EDF ni ENEDIS n'ont daigné se déplacer. Il a fallu trouver un électricien en urgence qui puisse régulariser la situation et rétablir l'électricité dont dépendait ce compteur. Ainsi des frais de location de groupe électrogène seront à prévoir et la facture de l'électricité.

7- Don à Mayotte

Comme à chaque catastrophe, la commune se porte solidaire. Cette fois, suite au cyclone qui a dévasté Mayotte, M. le Maire propose de faire un don à hauteur de 500 €. Le paiement s'effectue par chèque sur une plateforme spécifique.

→Vote : 10

8- Divers

Les prochaines dates à retenir : Vendredi 27 décembre à 18h30 la récompenses des illuminations ; le vendredi 3 janvier 2025 les vœux du maire ; le jeudi 9 janvier l'accueil des nouveaux

Prochain conseil : Vendredi 24 janvier à 20h30

Le Maire

Le Conseil Municipal

